

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 03/19/2018 Date de révision: 10/27/2020 Version: HTP-280-2020a

SECTION 1: Identification

Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : PRO-SET® HTP-280 Hardener
Code du produit : HTP-280, HTP-280-1, HTP-280-2, HTP-280-3, HTP-280-4, HTP-280-5

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Agent de durcissement pour résine époxyde.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Gougeon Brothers, Inc
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706 - U.S.A.
T 888-377-6738 or 989-684-7286
www.prosetepoxy.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4 (Voie orale)
Skin Corr. 1B
Eye Dam. 1
Skin Sens. 1
Carc. 2
STOT RE 2
Aquatic Acute 3
Aquatic Chronic 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS)



Mention d'avertissement (GHS)

Danger

Mentions de danger (GHS)

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral). Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS)

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Recueillir le produit répandu. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

Substances

Non applicable

Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % |
|------------------------------------|---------------------------|-----------|
| Isophoronédiamine | (n° CAS) 2855-13-2 | 45 - 70 |
| 4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) | (n° CAS) 1761-71-3 | 30 - 60 |
| 2-Éthyl-4-méthylimidazole | (n° CAS) 931-36-2 | 1 - 10 |
| 4-Méthylimidazole | (n° CAS) 822-36-6 | 0.1 - 1.0 |

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation. Se reporter à la section 15 pour de plus amples renseignements sur cette demande de RCC.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation** : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion** : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation** : Provoque des brûlures des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau** : Provoque des brûlures de la peau graves. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire** : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/effets après ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Amines. Ammoniac. Acide nitrique. Nitrosamines. Des fumées irritantes. Un risque de combustion spontanée peut se produire dans certaines conditions lorsque ce produit est combiné à la sciure, aux copeaux de bois ou autres matériaux cellulosiques. La chaleur est générée en raison de l'air qui oxyde l'amine. La sciure peut s'enflammer si la chaleur n'est pas dissipée rapidement.

Réactivité

: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. N'utilisez pas de sciure ou toute autre matière combustible pour éponger une matière déversée.

Procédés de nettoyage

: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Assurer une ventilation appropriée. Lorsque mélangé à la résine époxyde, ce produit peut causer une réaction exothermique qui, en grandes quantités, est capable de générer une chaleur suffisante pour endommager ou enflammer les matériaux se trouvant à proximité et émettre des fumées et des vapeurs qui varient grandement en composition et en toxicité.

Mesures d'hygiène

: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef.

Température de stockage

: 40 - 90 °F / 4 - 32 °C

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Isophoronédiamine (2855-13-2)

Non applicable

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| |
|-------------------------------------------------------|
| 4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) (1761-71-3) |
| Non applicable |
| 2-Éthyl-4-méthylimidazole (931-36-2) |
| Non applicable |
| 4-Méthylimidazole (822-36-6) |
| Non applicable |

Contrôles de l'exposition

| | |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Contrôles techniques appropriés | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. |
| Protection des mains | : Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. |
| Protection oculaire | : Porter un appareil de protection des yeux/du visage. |
| Protection de la peau et du corps | : Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection des voies respiratoires | : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. |
| Contrôle de l'exposition de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |
| Autres informations | : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| État physique | : Liquide |
| Apparence | : Aucune donnée disponible |
| Couleur | : Légère ambré |
| Odeur | : Ammoniacale |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 11,74 |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : > 400 °F / 204 °C [Estimation basée sur des produits similaires] |
| Point d'éclair | : > 200 °F / 93 °C [Estimation basée sur des produits similaires] |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur | : < 1 mm Hg @ 20 °C [Évaluation basée sur la liste des composants] |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : 0,94 |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : 36,1 mm ² /s @ 20 °C |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Autres informations | |
| Teneur en COV | : 1,28 g/l [Mélange de résine époxy et d'agent de durcissement - HTP-180 / HTP-280 (ASTM 2369-07)] |
| Densité apparente | : 7,85 lb/gal / 0.94 kg/L |

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 10: Stabilité et réactivité

| | |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. |
| Stabilité chimique | : Stable dans les conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Une masse de plus de deux kilogrammes (une livre) du produit combiné à la résine époxyde entraînera une polymérisation irréversible accompagnée d'une importante accumulation de chaleur et de pression. |
| Conditions à éviter | : Chaleur. Matières incompatibles. |
| Matières incompatibles | : Acides. Matières oxydantes. Composés halogénés. Agents de nitrosation. Hypochlorite de sodium. |
| Produits de décomposition dangereux | : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Amines. Ammoniac. Acide nitrique. Nitrosamines. |

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

| Isophoronédiamine (2855-13-2) | |
|-------------------------------|----------------------------|
| DL50 orale rat | 1030 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |
| CL50 inhalation rat | > 5,01 mg/l/4h brouillards |

| 4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) (1761-71-3) | |
|------------------------------------------------|--------------|
| DL50 orale rat | 380 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 1000 mg/kg |

| 2-Éthyl-4-méthylimidazole (931-36-2) | |
|--------------------------------------|------------------|
| DL50 orale rat | 731 - 1000 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 400 mg/kg |

| 4-Méthylimidazole (822-36-6) | |
|------------------------------|-----------------|
| DL50 orale rat | 350 - 751 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | 440 mg/kg |

| | |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Nocif en cas d'ingestion. |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé. |
| Toxicité aiguë (inhalation) | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Provoque des brûlures de la peau graves. pH: 11,74 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque des lésions oculaires graves. pH: 11,74 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Susceptible de provoquer le cancer. |

| 4-Méthylimidazole (822-36-6) | |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Groupe IARC | 2B - Peut-être cancérogène pour l'homme |
| Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène | Oui |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral). |
| Danger par aspiration | : Non classé |

| PRO-SET® HTP-280 Hardener | |
|------------------------------------------|---------------------------------|
| Viscosité, cinématique (valeur calculée) | 36,1 mm ² /s @ 20 °C |

| | |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Symptômes/effets après inhalation | : Provoque des brûlures des voies respiratoires. |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------|

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Provoque des brûlures de la peau graves. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. |
| Autres informations | : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux. |

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Écologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Isophoronédiamine (2855-13-2) | |
| CE50 Daphnie 1 | 14,6 - 21,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [semi-static]) |

| | |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 4-Méthylimidazole (822-36-6) | |
| CE50 Daphnie 1 | 180 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna) |

| Ingrédient | CAS# | Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité |
|------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------|
| Isophoronédiamine | 2855-13-2 | Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3 |
| 4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) | 1761-71-3 | Acute Aquatic Cat. 2; Chronic Aquatic Cat. 2 |
| 2-Éthyl-4-méthylimidazole | 931-36-2 | Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3 |
| 4-Méthylimidazole | 822-36-6 | Non classé |

Persistance et dégradabilité

| | |
|----------------------------------|-------------|
| PRO-SET® HTP-280 Hardener | |
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

Potentiel de bioaccumulation

| | |
|----------------------------------|-------------|
| PRO-SET® HTP-280 Hardener | |
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Isophoronédiamine (2855-13-2) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 0,79 (at 23 °C) |

| | |
|-------------------------------------------------------|------|
| 4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) (1761-71-3) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 2,03 |

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| 4-Méthylimidazole (822-36-6) | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 0,35 (at 25 °C) |

Mobilité dans le sol

| | |
|----------------------------------|-------------------------------------------------|
| PRO-SET® HTP-280 Hardener | |
| Écologie - sol | Pas d'informations complémentaires disponibles. |

Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

| | |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| N° ONU (DOT/TMD) | : UN2735 |
| Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD) | : Polyamines liquides corrosives, n.s.a. |
| Désignation officielle pour le transport - Addition | : Méthylènebiscyclohexamine, 4,4'- |
| Classe (DOT/TMD) | : 8 - Classe 8 - Matériel corrosif 49 CFR 173.136 |
| Groupe d'emballage (DOT/TMD) | : II |

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

| | |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| N° ONU (IMDG) | : 2735 |
| Désignation officielle pour le transport (IMDG) | : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. |
| Désignation officielle pour le transport - Addition | : Méthylènebiscyclohexamine, 4,4'- |
| Classe (IMDG) | : 8 - Matières corrosives |
| Groupe d'emballage (IMDG) | : II |
| Numéro EmS | : F-A, S-B |
| Polluant marin | : Oui |

Transport par air

Conformément aux exigences de IATA

| | |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| N° UN (IATA) | : 2735 |
| Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) | : Polyamines liquides corrosives, n.s.a. |
| Désignation officielle pour le transport - Addition | : Méthylènebiscyclohexamine, 4,4'- |
| Classe (IATA) | : 8 - Corrosifs |
| Groupe d'emballage (IATA) | : II |
| Polluant marin | : Oui |

SECTION 15: Informations sur la réglementation

Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).


Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

Les secrets commerciaux relatifs au SIMDUT du Canada : Aucune donnée disponible

Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Réglementations des Etats - É-U

 **ATTENTION** Ce produit peut vous exposer à 4-Méthylimidazole, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

| 4-Méthylimidazole (822-36-6) | | | | |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes | USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement | USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle | USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle | NSRL (Concentration sans risque significatif) |
| Oui | Non | Non | Non | 29 µg/jour |

| Isophoronédiamine (2855-13-2) |
|--------------------------------------------------------------------|
| U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses |

PRO-SET® HTP-280 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 03/19/2018

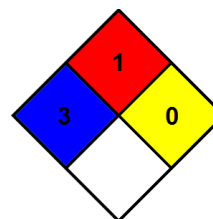
Date de révision : 10/27/2020

Autres informations : Aucun.

Danger pour la santé NFPA : 3

Danger d'incendie NFPA : 1

Réactivité NFPA : 0



Notation de danger

Santé : 3 Danger sérieux

Inflammabilité : 1 Danger léger

Physique : 0 Danger minime

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.